Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_18-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 N° 20260924_18

OBJET • Versement fonds de concours année 2025 • commune de Névez

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 44
Pouvoirs • 04
Votants • 48

Par convocation en date du 17 septembre 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 24 septembre 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BARON René, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), MAREC Tiphaine (pouvoir à D. LE CORRE), GUILLOU Nils (pouvoir à S. HÉLIAS).

ABSENTS • Néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • BERTHOU Cathy

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_18-DE

Daniel CAUGANT expose que par délibération n° 2015/11/05-08 du 05 novembre 2015, le conseil communautaire a voté l'adoption d'un règlement financier, visant à établir un cadre adapté à l'attribution et au suivi des fonds de concours d'investissement accordés par CCA à ses communes membres.

Par délibération n° 2020/03/05-22 du 5 mars 2020, les fonds de concours versés aux communes comportent 4 enveloppes.

Par délibération n° 20240704_02 du 4 juillet 2024, le règlement des fonds de concours a été mis à jour ;

Par délibération n° 2025/02/06_07 du conseil du 06 février 2025, l'enveloppe des Fonds de concours a été mise à jour au titre de l'année 2025.

La commune de Névez a sollicité un fonds de concours d'un montant de 79 732 € pour l'opération suivante :

- Construction d'une Maison pour tous.

Dépenses		Recettes		
Postes de dépenses [A regrouper par type de dépenses]	**Montant HT**	**Origine du financement [dont subventions demandées ou accordées]**	**Montant**	**Part du financement du projet (en %)**
Diagnostics et études	5 452,50 €	CD 29 - Volet 1 2026	40 000,00 €	
Contrôle technique	3 845,00 €			
Coordination SPS	1 880,00 €			
Maîtrise d'œuvre	21 050,00 €			
Travaux	405 470,70 €			
Equipements	35 146,55 €			
Autres électricité	9 828,69 €			
		Fonds de concours CCA	**79 732,00 €**	18,01%
		Part financée par la commune	362 941,44 €	81,99%
Total des dépenses	482 673,44 €	**Total des recettes**	482 673,44 €	

Considérant l'avis favorable de la commission Moyens Généraux du 9 septembre 2026 et l'avis favorable du bureau communautaire du 15 septembre 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> Valider la demande de fonds de concours de la commune de Névez pour l'année 2025.
> Autorise Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 6 octobre 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 09/10/2026
Qualité : PRESIDENT CCA